

## Présentation du contexte et du programme

Ce concours a été organisé par le Parc naturel régional du Vexin en 2015 sur la thématique : Architecture contemporaine vexinoise. Il était proposé aux candidats une dizaine de sites en leur laissant la liberté d'y implanter le programme de leur choix

Notre choix s'est porté sur le site de Théméricourt petite commune de 200 habitants présentant un cadre de vie de qualité, associant espace naturel et habitat traditionnel tout en bénéficiant de l'attractivité du grand Paris et de la proximité de l'agglomération de Cergy Pontoise.

### PROGRAMME PROPOSE

Logement : 1 T1, 4 T2, 4 T3, 4 T4. Soit un total de 13 logements totalisant 1 025 m<sup>2</sup> sdp

Activités : Grange : 710 m<sup>2</sup> sdp + Salle commune : 210m<sup>2</sup>

Stationnement : 22 places dont 8 en voitures partagées.

## Les principes

Notre proposition est basée sur une architecture contemporaine inscrite dans la tradition du Vexin mais qui propose un autre mode de vie à l'échelle de la commune de Théméricourt.

Notre volonté est d'extraire la commune de sa logique strictement résidentielle dépendante de son environnement pour le travail, les commerces et les services.

Nous avons souhaité ne pas nous cantonner à une proposition architecturale, mais proposer une opération exemplaire, participative et coopérative, susceptible de mixer les populations et les fonctions afin d'enrichir les aménités urbaines de Théméricourt et participer à la relocalisation d'activités dans une commune rurale du Vexin.

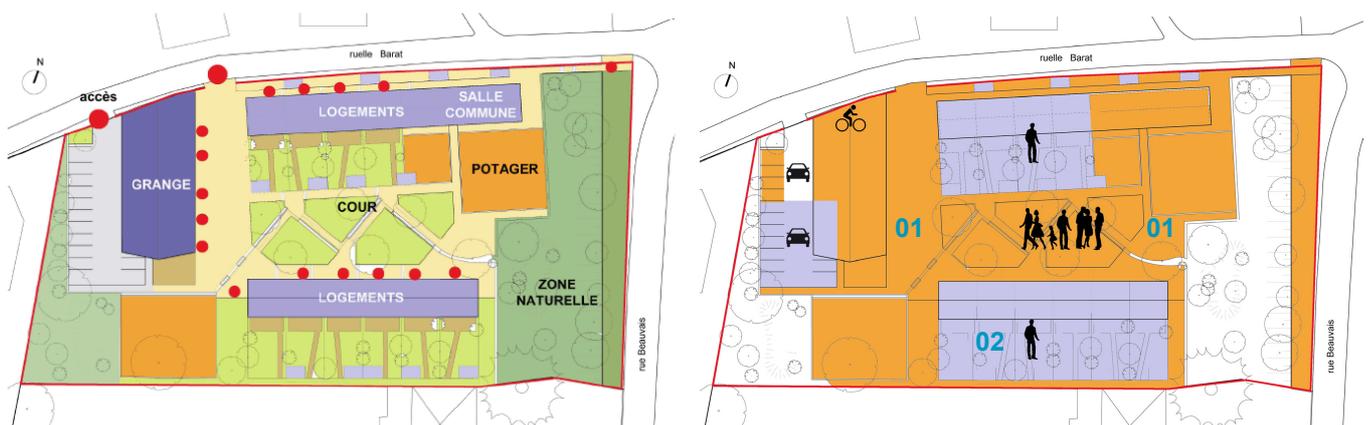
Construire avec des matériaux bio-sourcés, locaux, privilégiant les circuits courts, redonner la possibilité de relocaliser des activités, des services, des pôles d'échanges alternatifs, fait partie intégrante du projet et de sa réussite pour une économie locale revitalisée, et l'instauration de circuits courts internes au Vexin.

Les futurs habitants sont associés au projet dans une démarche de co-production notamment sur la vocation des espaces communs.

### PROPOSER UNE MIXITE DE FONCTIONS

### CONSTRUIRE LE PROJET SUR LES ESPACES PARTAGES

Associer aux logements des espaces de services et d'activités pour retrouver sur la parcelle les fonctions principales de l'urbanité : habiter, travailler, se rencontrer, échanger, profiter de services communs.



La « grange » située à l'entrée Ouest du hameau est un espace polyvalent et adaptable dédié aux usages de services, d'échanges commerciaux, de lieu de travail partagé. Les activités envisageables sont :

- espace paramédical, kiné, infirmier, lieu d'accueil d'un A.M.A.P, bistrot de pays
- espace de co-working
- d'hébergement, chambres pour gîte
- activités pédagogiques dédiées aux enfants, espace d'accueil de la petite enfance...

La « salle commune » située sous les logements sur pilotis, lieu ouvert ou fermé suivant les usages et les saisons, sera dédiée aux habitants du hameau pour accueillir des activités de loisirs, de jeux, sportives, ateliers d'arts ou de bricolage.

Le stationnement de véhicule est limité à l'entrée du site. Il comprend un espace dédié à l'auto-partage équipé de bornes électriques. Il est adossé à un parking collectif dédié aux activités de la « grange ». Les véhicules sont cantonnés à l'entrée du site. Le reste du site est entièrement piéton.

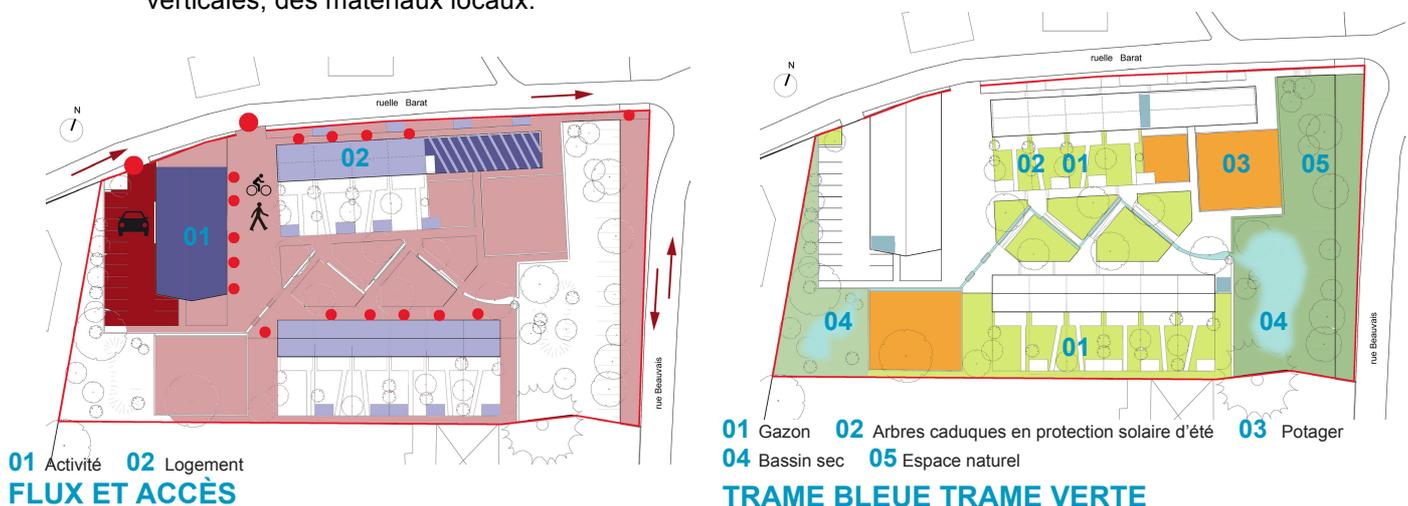
Les espaces plantés autour de la cour sont aménagés potagers partagés.

Les espaces partagés sont gérés par les habitants. Les revenus des locations sont un apport financier au fonctionnement du hameau et contribue aux évolutions possibles des activités.

## Une architecture en lien avec son contexte

Nos propositions architecturales s'inscrivent dans la tradition du Vexin. En refusant le pastiche nous en réinterprétons les caractéristiques suivantes :

Une implantation du bâti en limite sur rue organisé autour d'une cour piétonne, une morphologie de type grange agricole pour les espaces d'activités, une morphologie d'habitat traditionnel pour les logements, des ouvertures sur rue modestes, des baies de proportions verticales, des matériaux locaux.



### UNE TRANSITION NATURELLE ENTRE LES ESPACES PUBLICS / PARTAGÉS / PRIVÉ

L'espace naturel existant coté Est est maintenu. Ce belvédère naturel sur le site garantit l'intimité de la cour vis à vis de la route d'accès à la commune. Il constitue une zone naturelle au pied du ru de l'Aubette.

Les espaces partagés (salle commune, potagers partagés) regroupés autour de la cour, assurent l'intimité des espaces privatifs orientés au sud des logements.

## **UNE GESTION ALTERNATIVE DES EAUX DE PLUIE AU CŒUR DU PROJET**

Affirmer le chemin de l'eau, préserver et développer les zones humides

L'ensemble des eaux de pluie est récupéré :

- par des gouttières pour les eaux de toiture, qui sont raccordées à des conteneurs de stockage des eaux de pluie pour réutilisation pour l'entretien des jardins
- par des rigoles maçonnées et des noues plantées pour les eaux de pluie de ruissellement qui structurent la « cour »

Les eaux récoltées se jettent en surverse dans un bassin sec situé en position basse du terrain coté Est, mais en position haute par rapport au rû de l'Aubette. Ainsi, ce bassin sec peut ensuite, par surverse, dans le cadre de gros orages, s'épandre ensuite dans la zone humide qui communique avec le ru.

## **MATERIAUX DES LOGEMENTS**

Toiture	Toiture en zinc sur charpente bois Isolation répartie + Isolation chanvre 40 cm
Plancher bas	Dalle béton 20cm + Isolation 20 cm polystyrène extrudé
Plancher haut	Dalle béton 20 cm avec planelle thermique de rive
Parois verticales Nord	Mur monomur thermopierre 25 cm Isolation répartie + Isolation intérieure chanvre 17cm + Finition extérieure gabion 10 cm
Autres parois verticales	Mur ossature bois isolation répartie + isolation chanvre 27 cm Finition extérieure : bardage bois classe III
Baies	Menuiseries bois double vitrage 4/16/4 argon à rupture de pont thermique. Occulation par volet coulissant bois

## **Approche développement durable**

---

### **UN BATI QUI UTILISE LES RESSOURCES LOCALES, LES CIRCUITS COURTS.**

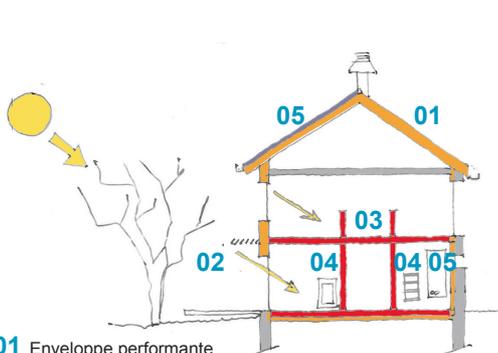
Pour diminuer l'énergie grise et préserver les ressources, plusieurs stratégies ont été adoptées :

- Limiter la quantité de matériaux par la compacité des formes et le fait que les logements soient accolés
- Utiliser des matériaux locaux : la pierre, le bois (structure et charpente), la paille pour l'isolation afin de diminuer les consommations d'énergie liées au transport
- Utiliser des matériaux renouvelables au contenu en énergie d'origine non renouvelable le plus faible possible : bois, isolants bio-sourcés, pierre...
- Moellon récupéré sur site ou à proximité, menuiseries bois et charpente traditionnelle
- Faire une conception permettant la séparabilité des différents matériaux en fin de vie pour pouvoir les réutiliser ou les recycler
- Travailler le terrain en conservant au maximum sa forme naturelle pour éviter les déblais/remblais et le transport de matériaux lourds.

### **ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE/ COMPACITÉ / SOBRIETE DES USAGES**

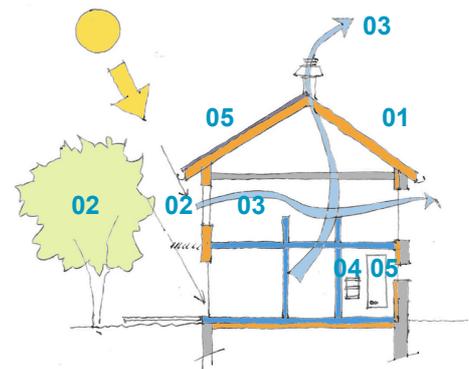
Les formes sont compactes, inspirées des formes de l'architecture du parc naturel.

Les maisons forment deux grands volumes monolithiques orientés nord/sud avec les séjours et 2 chambres sur 3 au sud et les salles de bain, 1 chambre et les locaux techniques au nord par maison.



- 01 Enveloppe performante
- 02 Apports solaires au sud
- 03 Inertie parois lourdes
- 04 Chauffage poêle à bois et seche serviette elec sdb
- 05 ECS par ballons thermodynamique et photovoltaïque
- 06 Sobriété des usages

### STRATÉGIE HIVER



- 01 Enveloppe performante
- 02 Limitation des apports solaires (casquette au sud et arbres caduques sur orientation ouest)
- 03 Ventilation naturelle diurne par logement traversant  
Surventilation nocturne associé à l'inertie des parois lourdes
- 04 Chauffage seche serviette elec sdb
- 05 ECS par ballons thermodynamique et photovoltaïque
- 06 Sobriété des usages

### STRATÉGIE ÉTÉ

#### UN RECOURS LIMITE AUX EQUIPEMENTS ACTIFS

Chauffage : Assuré par un poêle à bois ou granulés dans le séjour associé des sèches serviettes électriques dans les salles de bain.

Ventilation naturelle assistée : prise d'air dans les menuiseries et extraction par cheminée de ventilation en toiture (cheminée vitrée chauffée par le rayonnement solaire, tourelle d'extraction statique...). Ce type de ventilation permet d'assurer un débit de renouvellement d'air permettant une bonne qualité d'air (au moins 30 m<sup>3</sup>/h.personne) sans consommation d'énergie pour la ventilation

Eau chaude sanitaire : Limitation des besoins aux points de puisage. Optimisation des circulations d'eau (salles de bain superposées et production locale), récupération de chaleur sur les eaux grises (système Powerpipe) et production par un ballon thermodynamique (pompe à chaleur) alimentés par les panneaux photovoltaïques en toiture.

Éclairage : les besoins en éclairage sont limités par un fort apport en éclairage naturel.



## CONCOURS D'IDÉE - PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN -

**AAPACH / James PASS - Maria CHRISTAKOUDI** Architectes  
**AILTER / Christine LECERF** BET environnemental  
**Philippe BANCILHON** Architecte Urbaniste  
**Francis GALLOIS MONTRUN** Architecte - Mandataire  
**Alice TRICON** Paysagiste



01 Site d'intervention 02 Tissu urbain ancien 03 Espace naturel remarquable  
**LE SITE DANS SON CONTEXTE URBAIN**



**IMAGES DE RÉFÉRENCE VILLAGE VEXIN**



**PERSPECTIVE DEPUIS L'ENTRÉE DU SITE**



**PRÉSENTATION DU SITE**

Théméricourt constitue un cadre urbain de qualité associant espaces naturel, habitat traditionnel tout en bénéficiant de l'attractivité du grand Paris et de la proximité de Cergy Pontoise. Notre proposition est basé sur une architecture contemporaine inscrite dans la tradition du Vexin mais qui l'associe à un autre mode de vie à l'échelle de la commune de Théméricourt. Notre volonté est de faire sortir la commune de sa logique de commune résidentielle totalement dépendante de son environnement pour le travail, les commerces les services. Cette caractéristique n'est pas une fatalité. Notre projet en veut être la preuve.

Notre proposition repose sur les intensions suivantes :

**Le programme comme acte fondateur du projet.**

FONDER CE PROJET SUR UNE PARTICIPATION ACTIVE DES HABITANTS

CREER UNE MIXITE DES FONCTIONS en associant aux logements des espaces d'activités à l'échelle de la commune.

IMAGINER DES ESPACES EVOLUTIFS qui puisse évoluer dans le temps

CONSTRUIRE LE PROGRAMME SUR LES ESPACES PARTAGÉS

TENDRE À L'AUTO-SUFFISANCE énergétique, économique, recyclage et réutilisation des ressources et des déchets



**PLAN MASSE** ech 1:500



01 Activité 02 Logement  
**FLUX ET ACCÈS**



01 Rdc 02 R+1 03 H+8m  
 04 Enrobé 05 Stabilisé 06 Platelage bois  
**ESPACES BÂTIS ET SURFACES IMPERMÉABILISÉES**



01 Gazon 02 Arbres caduques en protection solaire d'été 03 Potager  
 04 Bassin sec 05 Espace naturel  
**TRAME BLEUE TRAME VERTE**



**COUPE TRANSVERSALE NORD-SUD** ech 1:200



**COUPE LONGITUDINALE EST-OUEST** ech 1:200

# HAMEAU PARTICIPATIF A THÉMÉRICOURT CHERCHE VOLONTAIRES

02

## CONCOURS D'IDÉE - PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN - mai 2015

**AAPACH / James PASS - Maria CHRISTAKOUDI** Architectes  
**AILTER / Christine LECERF** BET environnemental  
**Philippe BANCILHON** Architecte Urbaniste  
**Francis GALLOIS MONTBRUN** Architecte - Mandataire  
**Alice TRICON** Paysagiste

### Proposer une architecture en lien avec son contexte

Nos propositions architecturales s'inscrivent dans la tradition du Vexin. En refusant le pastiche nous en reprenons les caractéristiques suivantes :

- UNE IMPLANTATION DU BATI EN LIMITE SUR RUE AVEC UNE FACADE NORD MINÉRALE
- UN BATI ORGANISÉ AUTOUR D'UNE COUR PIÉTONNE
- LES ESPACES PARTAGÉS COMME POINTS FORTS DU SITE
- LA REPRISSE DES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT TRADITIONNEL DU VEXIN
  - Une morphologie traditionnelle,
  - Des ouvertures sur rue modestes,
  - Des baies de proportions verticales,
  - Des matériaux locaux, moellons, charpente bois
- Une morphologie de type grange agricole pour les espaces d'activités, une morphologie d'habitat traditionnel pour les logements
- UN HAMEAU EN ENTREE DE VILLE, UN BELVEDERE SUR THEMERICOURT
- VALORISER LE LIEN DU SITE AVEC SON MILIEU NATUREL
- UNE GESTION ALTERNATIVE DES EAUX DE PLUIE AU CŒUR DU PROJET

### Concilier architecture contemporaine et développement durable : un « bâtiment frugal »

Un bâtiment qui consomme le moins possible d'énergie aussi bien dans sa phase de fabrication/déconstruction (énergie grise) que dans sa phase d'exploitation. Pour ce faire il est conçu selon les principes suivants :

- ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE
- SOBRIÉTÉ DES USAGES AVEC CONFORT DES USAGERS
- LIMITATION DU RECOURS AUX ÉQUIPEMENTS ACTIFS
- RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE ET PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
- LIMITATION DE LA CONSOMMATION DE RESSOURCES
- APPROVISIONNEMENT LOCAL DÈS QUE POSSIBLE

Notre proposition est basée sur une architecture qui établit un dialogue apaisé avec la tradition du Vexin mais propose un mode de vie coopératif à l'échelle de la commune de Théméricourt. Construire avec des matériaux biosourcés, locaux, privilégiant les circuits courts, redonner la possibilité de relocaliser des activités, des services, des pôles d'échanges alternatifs, fait partie intégrante du projet et de sa réussite pour une économie locale revitaliser, et l'instauration de circuits courts interne au Vexin. Enfin, la création de jardins partagés, de cheminements et de tamponnement des eaux pluviales, de protection d'une zone humide à proximité du ru de l'Aubette participe à renforcer le lien avec le milieu naturel alentour.



PERSPECTIVE DEPUIS LE POTAGER COMMUN



VUE SUR LA RUELE BARAT



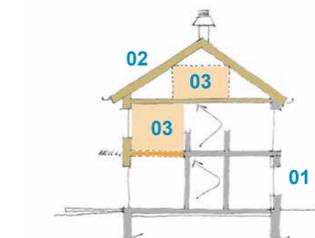
VUE SUR LA SALLE COMMUNE



VUE DEPUIS LE BELVÈDÈRE

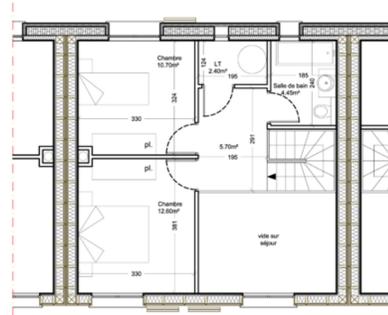


MATÉRIAUX PROJET

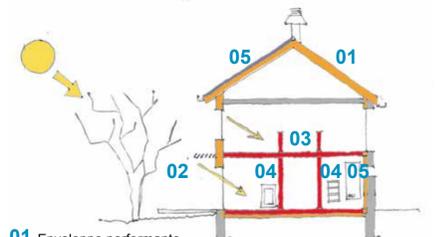


- 01 Maçonnerie
- 02 Structure bois
- 03 Extension possible

### CONCEPTION ET MODULARITÉ DES LOGEMENTS



T 3 R+1 ech 1:100



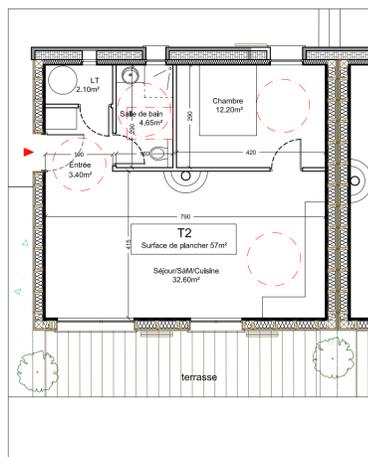
- 01 Enveloppe performante
- 02 Apports solaires au sud
- 03 Inertie parois lourdes
- 04 Chauffage poêle à bois et sèche serviette elec sdb
- 05 ECS par ballons thermodynamique et photovoltaïque
- 06 Sobriété des usages

### STRATÉGIE HIVER



- 01 Espaces partagés
- 02 Espaces privatifs

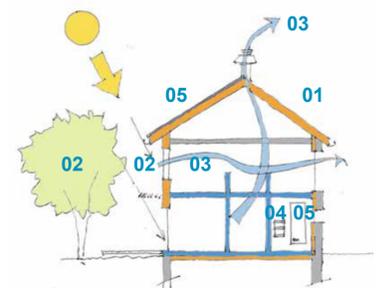
### ESPACES PARTAGÉS / PRIVATIFS



T 2 ech 1:100



T 3 RDC ech 1:100



- 01 Enveloppe performante
- 02 Limitation des apports solaires (casquette au sud et arbres caduques sur orientation ouest)
- 03 Ventilation naturelle diurne par logement traversant  
Surventilation nocturne associé à l'inertie des parois lourdes
- 04 Chauffage sèche serviette elec sdb
- 05 ECS par ballons thermodynamique et photovoltaïque
- 06 Sobriété des usages

### STRATÉGIE ÉTÉ



- 01 Bistrot de Pays
- 02 Espace multi service (vente produits locaux) / Equipement petite enfance
- 03 Espace de co-working / Services «nomades» (services médicaux, coiffeurs...)
- 04 Chambres gîte

### ACTIVITÉS ENVISAGEABLES

### SCHEMA D'ORGANISATION HALLE



LOGEMENTS T3 - SUD ech 1:100



LOGEMENTS T3 - NORD ech 1:100

TYPE	DESCRIPTION	Coef U
TOITURE	Toiture en zinc sur charpente bois Isolation répartie Isolation chanvre 40 cm	0,10
PLANCHER BAS	Dalle béton 20cm Isolation en sous face 20 cm polystyrène extrudé	0,25
PLANCHER HAUT	Dalle béton 20 cm avec planelle thermique de rive	0,15
PAROIS VERTICALES NORDS	Mur monomur thermopierre 25 cm Isolation répartie + Isolation intérieure chanvre 17cm Finition extérieure gabion 10 cm	0,15
AUTRE PAROIS	Mur ossature bois Isolation répartie Isolation chanvre 27 cm Finition extérieure : bardage bois classe III	0,15
BAIES	Menuiseries bois Double vitrage 4/16/4 argon à rupture de pont thermique Occlusion par volet coulissant bois	Uw :1,4

### CONSTITUTION DES PAROIS